COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 4.9.2024
C(2024) 6389 final

Ms Yaël BRAUN-PIVET
Présidente de l'Assemblée nationale
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
F – 75007 PARIS

Madame la Présidente,

La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour son avis visant à réviser le règlement européen concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), comme prévu dans la stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques de 2020.

Les orientations politiques pour la prochaine Commission européenne (2024-2029) annoncent que la Commission européenne présentera un paquet de mesures pour l'industrie chimique visant à simplifier le règlement REACH et à clarifier la question des « substances chimiques éternelles», ou PFAS.

L'éventuelle révision du règlement REACH est une initiative très importante, qui nécessite suffisamment de temps pour être préparée et discutée, en poursuivant le dialogue avec toutes les parties concernées.

Cela dit, soyez assuré que la Commission continue de respecter son engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la santé humaine des travailleurs et des citoyens grâce à la mise en œuvre continue du règlement REACH en vigueur, y compris les restrictions pour les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées et par la mise en œuvre du cadre réglementaire concernant la sécurité des produits et des denrées alimentaires compte tenu des substances chimiques qu'ils contiennent[1].

La Commission apprécie l'importance que l'Assemblée nationale attache à la politique de l'UE en matière de produits chimiques et compte sur son soutien constant à ses travaux visant à améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre l'exposition aux substances chimiques.

[1] Un aperçu de la législation la plus pertinente est disponible à l'adresse suivante: Sécurité des produits et exigences concernant l'utilisation des produits chimiques (europa.eu).

La Commission espère que les clarifications fournies dans cette réponse répondent aux questions soulevées par l'Assemblée nationale et se réjouit de poursuivre le dialogue politique à l'avenir.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma très haute considération.

Maroš Šefčovič
Vice-président exécutif

AMPLIATION CERTIFIÉE CONFORME
Pour la Secrétaire générale

Martine DEPREZ
Directrice
Prise de décision & Collégialité
COMMISSION EUROPÉENNE